REGLEMENT INTERIEUR VAISON VENTOUX SPORTS

ECOLE MULTISPORTS

VACANCES SPORTIVES Préambule

Le service Vaison Ventoux Sports propose des activités sportives extrascolaires tout au long de l'année et durant les vacances scolaires. Ces actions visent à initier les enfants à une grande diversité de pratiques sportives, favorisant leur découverte ou leur orientation vers une pratique régulière. Les activités sont accessibles à des tarifs adaptés au plus grand nombre et se déroulent au plus près des familles, renforçant ainsi l'équité d'accès.

Article 1 : Usagers

- **École Multisports** :
    - Ouverte aux enfants de 5 à 11 ans, selon les groupes d'âge suivants et années d'âge définies :
        - Mardi soir : 8-11 ans.
        - Mercredi matin : 5-6 ans (8 enfants maximum).
        - Mercredi après-midi : 7-11 ans (24 enfants maximum, limité à 12 pour certaines activités nécessitant un encadrement renforcé).
- **Vacances Sportives** :
    - Destinées aux enfants de 7 à 11 ans.

Article 2 : Fonctionnement

- **École Multisports** : Activités organisées de septembre à juin, sous forme de cycle, renouvelées après chaque période de vacances.
- Les inscriptions pour les transports avec le centre de loisirs doivent être effectuées **dès début septembre**.
- **Vacances Sportives** : Fonctionnement les lundis, mercredis, et vendredis durant les vacances scolaires.
- Les parents doivent :
    - **Déposer et récupérer leur enfant à l'heure prévue.** Toute absence ou annulation doit être signalée **au moins 48h à l'avance (avant 14h en jours ouvrés)** via le portail familles.
    - **Fournir une collation, un repas (sac isotherme recommandé) et un goûter.**
    - Vérifier la présence des éducateurs avant le début de l'activité.

Article 3 : Encadrement

- Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés (ETAPS), accompagnés de stagiaires BPJEPS APT ou de personnels qualifiés en APS.
- Les prestataires externes sont soumis à une vérification préalable de leurs diplômes.
- Les éducateurs peuvent accompagner les enfants aux toilettes si elles ne sont pas à proximité.

Article 4 : Programme

- Le programme est établi par cycle et regroupe diverses thématiques sportives : sports collectifs, sports de raquette, activités de glisse, APPN (activités physiques de pleine nature), motricité, etc.
- **Capacités d'accueil** :
    - **Mardi soir** : 10 à 12 enfants (8-11 ans selon les années d'âge).
    - **Mercredi matin** : 8 enfants (5-6 ans selon les années d'âge).
    - **Mercredi après-midi** : 24 enfants (7-11 ans, limité à 12 pour certaines activités renforcées).
- Les lieux et les installations sportives sont définis en collaboration avec les communes.
- En cas d'imprévu (météo, absence), les familles seront prévenues par **SMS ou e-mail** renseigné sur la fiche d'inscription

Article 5 : Tenue et matériel

- Les enfants doivent venir en tenue sportive adaptée : cheveux attachés, chaussures propres, gourde.
- Pour les activités de roule (vélo, etc.), chaque enfant doit apporter son matériel personnel en bon état, y compris un casque.

Article 6 : Assurances

- Les familles doivent souscrire une assurance responsabilité civile extrascolaire au nom de l'enfant.

Article 7 : Inscriptions

- Les inscriptions se font exclusivement via le **portail familles** : https://vaison-ventoux.portail-familles.app.
- Documents requis :
    - Attestation d'assurance extrascolaire.

    - Autorisation parentale à la pratique sportive.
    - Signature du règlement intérieur.
- Les demandes de réservation ou d'annulation doivent être effectuées **au moins 48h à l'avance, avant 14h en jours ouvrés** (par exemple, le lundi avant 14h pour le mercredi).
- Attribution des places :
    - **Priorité aux résidents de l'intercommunalité**.
    - Une rotation est appliquée pour certaines activités populaires (comme l'escalade), afin de permettre une découverte par un maximum d'enfants.
- En cas d'annulation tardive sans certificat médical (à fournir sous **7 jours**), l'activité sera facturée intégralement.

Article 8 : Paiement

- **École Multisports** : Facturation par cycle (5 à 9 séances) selon le quotient familial (QF) :
    - Résidents CCVV : de 12 € à 18 €.
    - Hors CCVV : de 21 € à 27 €.
- **Vacances Sportives** : Tarif journalier :
    - Résidents CCVV : de 5 € à 11 €.
    - Hors CCVV : de 12 € à 16,50 €.
- Toute activité commencée ou absence non signalée 48h à l'avance sera facturée.

Article 9 : Sanctions

Tout manquement au règlement fera l'objet d'un avertissement écrit.

En cas de récidive, la collectivité se réserve le droit d'exclure le(s) enfant(s) sans remboursement.

Si le comportement d'un enfant est inapproprié au fonctionnement sur les temps d'activité, l'équipe encadrante se réserve le droit d'avertir les parents ou le responsable légal dans un premier temps et d'exclure l'enfant concerné, dans un second temps, du cycle ou des journées sportives.

Article 10 : Modifications du règlement intérieur

- Le règlement intérieur est validé par la **Commission Jeunesse de la CCVV**.
- Toute modification sera notifiée aux usagers.

Article 11 : Règlement général sur la protection des données

La Communauté de communes Vaison Ventoux, responsable de traitement, met en œuvre travers les directions de la petite enfance, des accueils périscolaires et de loisirs, de la jeunesse, du numérique et des services scolaires de la Ville de Vaison-la-Romaine, un traitement de données à caractère personnel relatif à l'ouverture d'un dossier administratif. Ce traitement a pour but d'exécuter une mission de service public visant à faciliter son inscription ou celle de son enfant pour pratiquer ou participer à une activité proposée par la Communauté de communes ou la Ville de Vaison-la-Romaine.

Vos données personnelles seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la date d'inscription. Elles ne feront l'objet d'aucun partage avec des entités extérieures, ni d'aucun transfert hors de l'union européenne. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers et aux libertés modifiées, et du Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer.

Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Si vous souhaitez exercer les droits précités, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : DonneesPersonnelles@vaison-ventoux.fr